



20 octobre 2023

Réalisation définitive du transfert du bloc majoritaire à BOIRON DEVELOPPEMENT

Par actes de cession en date de ce jour, le concert familial BOIRON¹ a procédé au transfert de l'intégralité des titres qu'il détenait dans le capital de la société BOIRON au bénéfice de la société BOIRON DEVELOPPEMENT², soit un transfert, par voie d'apport en nature et de cession³, de 12 255 758 actions BOIRON, représentant 69,85% du capital et 78,08% des droits de vote théoriques⁴, sur la base d'un prix unitaire de 39,64 € par action ; ce prix tient compte de la distribution de dividende exceptionnel votée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 16 octobre 2023 et mis en paiement ce jour.

De façon concomitante, le FCPE BOIRON (le « FCPE ») a également procédé au transfert de l'intégralité des titres qu'il détenait dans le capital de la société BOIRON au bénéfice de la société BOIRON DEVELOPPEMENT, soit un transfert, par voie d'apport en nature et de cession⁵, de 1 002 220 actions BOIRON, représentant 5,71% du capital et 6,39% des droits de vote théoriques⁴, sur la base d'un prix unitaire similaire de 39,64 € par action.

Comme précédemment annoncé, ces transferts se sont également accompagnés de l'entrée de EW HEALTHCARE PARTNERS au capital de la société BOIRON DEVELOPPEMENT. À l'issue de l'ensemble de ces opérations et de l'offre publique d'achat ci-après évoquée, le capital social de BOIRON DEVELOPPEMENT devrait être contrôlé à hauteur de 70% du capital et des droits de vote par les holdings familiales SODEVA et SHB, le solde du capital devant être détenu par EW HEALTHCARE PARTNERS à hauteur de 25% environ du capital et des droits de vote et par le FCPE à hauteur de 5% environ du capital et des droits de vote.

Ces transferts seront suivis du dépôt par la société BOIRON DEVELOPPEMENT, dans le courant du 4^{ème} trimestre 2023, d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire (l'« Offre ») sur les actions BOIRON et, si les conditions sont réunies à l'issue de l'Offre, d'un retrait obligatoire. Ce projet d'Offre, qui se ferait au même prix de 39,64 € par action BOIRON, devra faire l'objet d'une décision de conformité de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce prix d'Offre de 39,64 € par action BOIRON, représenterait une prime de 36,0% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce du projet d'offre (29,14 € au 3 juillet 2023) et de 38,4% et 41,8% par rapport aux cours moyens pondérés par les volumes des 20 et 60 derniers jours de bourse précédant l'annonce, net du montant de dividende exceptionnel de 10,36 € par action BOIRON détaché le 18 octobre dernier.

Laboratoires BOIRON

Toutes les informations relatives à ce projet d'Offre sont disponibles sur www.opas-boiron.com.

Responsable de l'information financière : Valérie Lorentz-Poinsot

Contact information financière : Fabrice Rey

Relations actionnaires : +33 (0) 4.37.41.84.01 - e-mail : boironfinances@boiron.fr

Code ISIN : FR0000061129 (BOI) - Bloomberg : BOI FP - Reuters : BOIR.PA

L'information financière du groupe et le glossaire sont en ligne sur le site : www.boironfinance.fr

¹ Le concert familial BOIRON est composé des sociétés SODEVA (société anonyme contrôlée par la branche familiale Jean Boiron) et SHB (société anonyme contrôlée par la branche familiale Henri Boiron) et de personnes physiques membres des familles Jean et Henri Boiron.

² La société BOIRON DEVELOPPEMENT, constituée pour les besoins de la présente opération, est une société par actions simplifiée au capital de 384 407 317 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 953 894 037.

³ Sur la participation de 69,85% du capital détenue par le concert familial BOIRON, la quote-part des titres cédés est de 31,16% et la quote-part des titres apportés est de 38,69%.

⁴ Sur la base d'un nombre total de 17 545 408 actions et 31 188 204 droits de vote théoriques de la Société au 30 septembre 2023.

⁵ Sur la base de la participation actuelle de 5,71% du capital détenue par le FCPE, la quote-part des titres cédés est de 2,07% et la quote-part des titres apportés est de 3,64%.